

Mémoire remis dans le cadre des consultations prébudgétaires 2019 du Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario

Janvier 2019

Ottawa, le lundi 28 janvier 2019

M. Stephen Crawford

Président

Comité permanent des finances et des affaires économiques

Assemblée législative de l'Ontario, bureau 271

Queen's Park

Toronto (Ontario) M7A 1A8

Objet: Mémoire remis dans le cadre des consultations prébudgétaires 2019 du Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario

Monsieur le Président,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 744 000 Franco-Ontariennes qu'elle représente, je tiens à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de participer en personne et par voie de mémoire aux consultations prébudgétaires 2019 de votre comité. Nous sommes convaincus que le gouvernement de l'Ontario saura s'inspirer des résultats de cet important exercice démocratique.

Depuis plus de 400 ans, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens façonnent l'Ontario, que ce soit en affaires, en éducation, en justice, en arts et en culture et dans plusieurs autres domaines.

Le prochain budget provincial est une belle occasion de créer de bons partenariats avec la population franco-ontarienne pour bâtir l'Ontario de demain... un Ontario pour la population.

Une francophonie forte dans un Ontario fort. Et l'Ontario, c'est 1 500 000 personnes parlant en français, dont la moitié sont des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens.

Pour une francophonie qui participe à l'économie d'aujourd'hui et de demain

L'avenir économique de notre province dépend en partie de sa capacité à saisir son avantage francophone et bilingue. Le français, c'est bon pour les affaires!

Après la proximité géographique, la langue est le deuxième facteur incitant deux états à faire des affaires.

Selon le Conference Board du Canada, le bilinguisme rapporte plus de 12 milliards de dollars en échanges économiques au Québec et au Nouveau-Brunswick, dont neuf milliards uniquement en raison de la connaissance du français.

Au Nouveau-Brunswick, province qui compte environ trois fois moins de francophones que l'Ontario, le bilinguisme rapporte 1,4 milliard de dollars en revenus d'exportations interprovinciales et internationales, en grande partie grâce aux industries de centres d'appels et de services administratifs.

L'an dernier, l'AFO a parrainé le Conference Board pour effectuer une étude sur les avantages économiques du bilinguisme en Ontario. C'était une première étude du genre dans la province. Voici quelques-unes des conclusions de l'étude:

- La présence du français rapporte à l'économie ontarienne 1,4 milliard de dollars en importation et un faible 58 millions de dollars en exportations.
- Près de 83 % de notre commerce international se fait avec les États-Unis, ce qui fait que notre économie est peu diversifiée.
- Le quotient d'échanges avec les états membres de l'Organisation internationale de La Francophonie (OIF) est au négatif.

Nous pouvons faire mieux.

Nous devons faire mieux.

Nous en avons été témoins au cours de la dernière année: lorsque l'économie américaine tousse, l'économie ontarienne attrape la grippe. S'il est normal que notre voisin du Sud soit notre principal partenaire économique, l'Ontario a l'occasion de diversifier davantage son commerce international grâce aux 1,5 million d'habitants pouvant s'exprimer en français.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario vous émet les deux recommandations suivantes:

Recommandations 1 et 2

- Que le gouvernement de l'Ontario affecte deux ressources à temps plein pour travailler sur les dossiers de l'Organisation internationale de la francophonie en vue de renforcer les liens économiques avec les pays francophones et de créer des partenariats afin de hausser le nombre d'immigrants francophones en Ontario.
- Que le ministère du Développement économique, de la Création d'emploi et du Commerce propose des initiatives stimulant les entreprises sociales, privées et coopératives et l'entrepreneuriat franco-ontarien, tant au niveau local, régional, provincial qu'international.

Pour une atteinte de l'équilibre budgétaire en respect avec la *Loi sur les services en français*

Comme organisme démocratique bâti du bas vers le haut, notamment grâce à son réseau d'institutions et d'organismes situées partout en province, j'ai la chance de parler à plusieurs francophiles et à de nombreuses Franco-Ontariennes et à de nombreux Franco-Ontariens de tous parcours.

Pour les 1,5 million d'Ontariennes et d'Ontariens pouvant s'exprimer en français, [l'accès à des services gouvernementaux en français de qualité est une preuve indéniable de bon service à la clientèle.](#)

De plus, c'est par ses institutions que provient le tissu social et le leadership de la population franco-ontarienne. La francophonie ontarienne, c'est son réseau d'écoles et de collèges. La francophonie ontarienne, c'est sa chaîne de télévision éducative. La francophonie ontarienne, c'est l'ensemble de ses institutions.

Vous avez sûrement été témoins le mois dernier de l'importance qu'accordent les francophones et les francophiles de l'Ontario et du reste du pays à ses institutions. Le message a été passé plus de 15 000 fois le 1er décembre dernier lors des manifestations qui ont eu lieu sur une quarantaine de sites à l'échelle de la province.

Les francophones, comme le reste de la population, sont prêts à faire sa part. Le 7 juin dernier, les Ontarien.ne.s ont été clairs: l'assainissement des finances publiques était l'une de leurs priorités. Mais il est essentiel de le faire en respect avec la *Loi sur les services en français* afin d'assurer de nos institutions.

Recommandation 3

- Afin d'assurer le plein respect de la *Loi sur les services en français*, que le gouvernement de l'Ontario assure une perspective francophone dans sa révision des finances publiques et dans sa création de programmes afin d'assurer la pérennité des institutions franco-ontariennes.

En adoptant une perspective francophone dans la révision et la création de programmes, nous voyons d'excellentes occasions de rendre les services en français plus performants et efficaces.

Prenons à titre d'exemple la réforme structurelle que le gouvernement de l'Ontario est en train de concevoir dans le système de la santé. Le gouvernement de l'Ontario a l'occasion d'améliorer l'accès aux services de santé en français en bonifiant le rôle des Entités de planification de services de santé en français.

Pour permettre à ces institutions de poursuivre et d'étendre leur impact à la suite d'une réorganisation structurelle, nous tenons à souligner l'importance de conserver la gouvernance communautaire des entités, tout en leur octroyant un mandat clair et des ressources additionnelles.

Au cours des dernières années nous avons été témoins de l'efficacité des entités de planification de santé dans ses dossiers.

- Captation de la variable linguistique sur la carte-santé
- Évaluation de la capacité du système de santé pour les francophones par le biais d'Ozi
- Position commune et modules de formation sur l'offre active
- Processus d'évaluation de la conformité aux exigences de désignation
- Nouvelles désignations et identification d'organisme pour l'offre de services

À la suite des changements structurels au ministère de la Santé et des Soins de longue durée faites en 2017, les entités interviennent uniquement avec la Division des services communautaires, des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et des services en français du ministère.

Avec l'objectif d'améliorer l'offre de services de santé en français, il serait intéressant que les entités puissent conseiller et travailler avec d'autres sections du ministère, comme les soins de longue durée, les hôpitaux, les services d'urgence et plusieurs autres. Actuellement, ce sont les RLSS qui travaillent et conseillent ces sections du MSSLD au niveau des services de santé en français.

Recommandation 4

- Que le gouvernement de l'Ontario, dans la réforme structurelle du système de santé qu'il propose, maintienne l'objectif d'améliorer l'accès aux services de santé en français en préservant la gouvernance communautaire des entités de planification de services de santé en français, tout en leur octroyant un mandat clair et des ressources additionnelles.

Pour un système d'éducation universitaire en français plus efficace

Comme je vous l'ai écrit plus haut, les institutions franco-ontariennes sont les poumons de notre communauté. Depuis la présentation de la dernière mise-à-jour économique automnale du gouvernement de l'Ontario,, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a recherché et a proposé des solutions pour permettre à notre seule institution universitaire gérée par et pour les francophones de croître.

L'AFO a initié la conversation avec le gouvernement du Canada en vue d'un financement fédéral pour l'Université de l'Ontario français. Depuis, le gouvernement du Canada a écrit noir sur blanc son intention de financer sa part dans la poursuite de la mise en œuvre de l'institution. Le gouvernement du Canada est même ouvert à financer l'entièreté des quatre prochaines années, tant que le gouvernement de l'Ontario fasse sa part à partir de 2023 ou de 2024.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario est d'accord avec la ministre des Affaires francophones de l'Ontario sur un point : le gouvernement fédéral sous-finance les services en français en Ontario. Nos membres sont dans la même situation: ils doivent servir 54 % de la population francophone en dehors du Québec avec 23 % du financement fédéral destiné aux organismes. Nous avons soulevé cette problématique l'an dernier et nous continuerons à soulever cette problématique dans l'avenir.

Alors, pourquoi le gouvernement de l'Ontario, qui a l'occasion de mettre la main sur environ 40 millions de dollars du gouvernement fédéral pour la mise en oeuvre de l'Université de l'Ontario français, ne soumet pas de demande de financement à Patrimoine canadien? Je le répète: le gouvernement fédéral est même prêt à assumer 100 % de la facture au cours des quatre prochaines années, ce qui permettrait à la province de faire le ménage dans ses finances.

Pourtant, le Parti progressiste-conservateur a été le premier parti à aborder cette question en Chambre. Le chef précédent de votre parti a été le premier leader à prendre position en Chambre en faveur de l'Université de l'Ontario français. Le Premier ministre nous a promis cet investissement lors de la course au leadership, lors de la dernière élection provinciale et le jour suivant son élection. Les ministres de la Formation, des Collèges et Université et des Affaires

francophones ont formellement annoncé la poursuite de la mise en oeuvre de l'institution le 23 juillet. Deux mois plus tard et quelques jours après la mise à jour par le gouvernement sur le montant du déficit provincial, la ministre des Affaires francophones répétait cet engagement.

Recommandation 5

- Que le gouvernement de l'Ontario développe dans les plus bref délais, un cadre financier pour la mise en oeuvre de l'Université de l'Ontario français, qui pourrait inclure une contribution fédérale pouvant financer entièrement les quatre prochaines années de l'institution, des investissements du secteur privé et tout autre aide financière.

Améliorer la livraison de services en français en justice

Projet-pilote pour un accès fluide à la justice en français

Le 29 mai 2015, le gouvernement de l'Ontario annonçait la mise sur pied d'un projet-pilote qui allait s'avérer un grand succès. Le *Projet pilote pour un accès fluide à la justice en français* visait à améliorer l'accès à la justice en français et à relever des défis potentiels auxquels sont confrontés les francophones qui souhaitent accéder aux services en français ou exercer leurs droits linguistiques prévus par la *Loi sur les tribunaux judiciaires* ou le *Code criminel* du Canada.

Comme en santé, l'accès à la justice en français est d'une importance dépassant le caractère identitaire.

Le rapport d'évaluation a vanté les résultats du projet pilote, qui a atteint l'objectif d'amélioration des services en français au palais de justice, et ce, à faible coût, notamment grâce à l' :

- affichage, bien en vue, des renseignements sur les droits linguistiques dans des affaires de droit de la famille, de droit pénal et de droit civil, ainsi que devant la Cour des petites créances, dans tout le palais de justice;
- information aux Ontariens et Ontariennes francophones de leurs droits linguistiques, dès que possible, pour les aider à se retrouver dans le système de justice de l'Ontario et à exercer leur droit auprès des instances en français;
- offre active des services en français par des salutations, des annonces publiques et de l'affichage dans les deux langues officielles, afin que les utilisateurs des tribunaux francophones sachent qu'ils peuvent demander des services en français;
- établissement de protocoles entre les représentants de l'administration locale et les magistrats d'Ottawa afin de faciliter l'accès à la justice en français.

Centre d'information juridique de l'Ontario

Un service qui a fait ses preuves pour hausser l'accès à des services juridiques en français est le Centre d'information juridique de l'Ontario. Administré par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) et opéré à partir d'Ottawa, le programme permet l'accès gratuit à un avocat pouvant s'exprimer en français.

Il contient deux volets:

- Information: Explications générales de droit pour comprendre vos enjeux juridiques et connaître vos options possibles de règlement.
- Orientation: Aiguillage vers des organismes ou des ressources locales qui peuvent vous aider à aller plus loin dans la résolution de vos problématiques.

Le gouvernement de l'Ontario a l'opportunité de donner un coup de barre important à l'accès à la justice en français en octroyant les ressources à l'AJEFO pour mettre sur un pied l'ouverture d'un Centre d'information juridique de l'Ontario à Sudbury.

L'AFO joint sa voix à son groupe membre, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, dans cette recommandation.

Recommandation 6

- Que le gouvernement provincial étende le projet pour un accès fluide à la justice au palais de justice à Sudbury et finance l'ouverture d'un Centre d'information juridique de l'Ontario dans la région du Grand Sudbury afin d'améliorer l'accès aux services en français en justice.

Pour la pérennité des arts et de la culture franco-ontarienne

Le milieu artistique et culturel franco-ontarien comprend un bassin d'artistes et d'organismes artistiques et culturels considérable partout en province. Ces intervenants sont actifs dans un large éventail de disciplines artistiques, ils participent directement au développement culturel de la province, ils permettent aux Ontariens de partager des expériences artistiques et culturelles enrichissantes et ils sont les premiers responsables de la vitalité des collectivités francophones en Ontario. Ce réseau s'est beaucoup diversifié et spécialisé au fil des ans, de sorte qu'il constitue maintenant un écosystème parmi les plus sophistiqués de la francophonie canadienne.

Il compte plus d'une centaine d'organisations, dont des associations artistiques, des centres culturels, des festivals, des salons du livre, des compagnies de théâtre, des centres d'artistes autogérés, des galeries, des maisons d'édition, des librairies et plusieurs autres.

Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) joue un rôle de premier plan dans l'épanouissement des arts et de la culture franco-ontarienne. Pour la plupart des intervenants qui forment ce réseau

associatif en arts et en culture, la principale source de financement de base provinciale est le CAO.

les allocations accordées au Conseil des arts de l'Ontario et à Ontario créatif soient maintenues aux niveaux de 2018 dans le prochain budget provincial.

De plus, les arts et la culture représentent un excellent investissement pour l'économie provinciale. Je cite ici le mémoire que vous a déposé notre organisme membre l'Alliance culturelle de l'Ontario, que l'AFO appuie:

« Selon les données les plus récentes de Statistique Canada, le secteur des arts et de la culture représente 27,5 milliards de dollars, soit 3,7 % du PIB de la province, et près de 287 000 emplois. Le PIB de notre secteur dépasse celui de l'hébergement et des services de restauration, de l'extraction minière, de l'extraction de pétrole et de gaz, de l'agriculture, de la foresterie, ainsi que de la chasse et de la pêche.

Le milieu des arts et de la culture ontarien fait partie d'un écosystème national. Ainsi, l'Ontario génère 48 % du PIB total du secteur des arts et de la culture au Canada et 41 % des emplois du secteur de la culture du pays. En 2011, la ville de Toronto constatait que pour chaque dollar qu'elle dépensait dans les arts et la culture, ses clients en généraient tout près de 18 autres en investissements d'autres paliers de gouvernement, du secteur privé et en ventes.

Un sondage CROP réalisé tout récemment au Québec a trouvé que chaque fois qu'un spectateur dépense un dollar dans une salle de spectacle, il dépense presque le même montant dans un commerce des environs. Investir dans les arts et la culture génère des revenus et crée des emplois. »

Recommandation 7

Que les allocations accordées au Conseil des arts de l'Ontario et à Ontario créatif soient maintenues aux niveaux de 2018 dans le prochain budget provincial.

Je vous remercie pour toute l'attention portée à ce mémoire. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter l'analyste politique de l'AFO, Bryan Michaud, au 613-744-6649, poste 130, ou par courriel à bmichaud@monassemblee.ca.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le président,



CAROL JOLIN

Annexe A

Profil de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario est l'organisme rassembleur et la voix politique de la francophonie de l'Ontario.

C'est aussi

561 membres individuels;
155 membres associatifs; et
51 membres institutionnels.

Une communauté forte de 744 000 francophones vivant dans les quatre coins de la province de l'Ontario

Vision

Un Ontario français, uni dans sa diversité, solidaire dans ses actions et engagé collectivement afin d'assurer son mieux-être.

Conseil d'administration

L'AFO est dirigée par un conseil d'administration composé de 11 membres, soit une présidence (Carol Jolin) et :

- 5 représentant.e.s des régions de l'Ontario (Centre : Julien Gérémié; Est : Marie-France Paquette; Nord-Est : Alexi Breton; Nord-Ouest : Claudette Gleeson; Sud-Ouest : Gérard Malo)
 - 1 représentant.e du groupe identitaire « Aîné(e)s et retraité(e)s » (Nicole Sauvé)
 - 1 représentante du groupe identitaire « Femme » (Nathalie Vilgrain)
 - 1 représentant.e du groupe identitaire « Jeunesse » (Camille Sigouin)
 - 2 représentant.e.s de la communauté des minorités raciales et ethnoculturelles francophones (MREF) (Julie Mbengi Lutete et Marcel Mukuta Kalala)

Nous joindre

Assemblée de la francophonie de l'Ontario
435, rue Donald
Ottawa (Ontario) K1K 4X5
Tél.: 613-744-6649 ou 1 866 596-4692

